



**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche**

*Issu de la fusion du SNPRES-FO et de SupAutonome-FO,*

**FO ESR** est membre de la fédération FNEC FP-FO et de la confédération  
**FORCE OUVRIERE**, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale de la fonction publique de l'État.

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 – [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) – [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## **Pédagogie « innovante », FOAD, « compétences », « professionnalisation » contre les statuts et les missions des enseignants**

La loi ORE et la réforme de la licence ont entre autres comme conséquences de démanteler la licence en « blocs de compétences » et d'instiller progressivement l'évaluation par compétences en lieu et place du contrôle des connaissances disciplinaires et d'imposer la mise en œuvre de cursus « plus professionnalisants », c'est-à-dire qui fassent une large place aux « stages » sans enseignement.

Simultanément, impulsées par divers « appels à projets » ou dans le cadre de nouveaux services internes dépendant directement des présidences, sont mises en place des initiatives visant à redéfinir, sous couvert d'« innovation pédagogique », l'enseignement, son contenu, ses méthodes, ses « modes de validation ». Des fonds très importants sont également consacrés à imposer de « **nouveaux cursus universitaires** ». Par exemple, l'Université de Tours recevra à ce titre 8 M. d'euros. À quoi ceux-ci serviront-ils ? À financer des FOAD (formations à distance) et des postes précaires ! Ce projet, dénommé PARM (« parcours de réussite modulaire »), est imposé aux enseignants concernés, sollicités seulement pour fournir leurs cours à mettre en ligne !

Ne plus avoir besoin de la présence permanente d'enseignants qualifiés en face des étudiants, l'idée est la même avec les « **campus numériques** » que la ministre annonce vouloir développer dans une centaine de sites dès 2022 !

**Alors que Parcoursup a eu pour effet d'écartier plus de 130 000 bacheliers de l'enseignement supérieur public, tout ce qui est proposé, ce sont des cours à distance, avec des « tuteurs » !** Dans cette perspective, **on comprend mieux aussi pourquoi la CPU entend en finir avec la comptabilisation du service des enseignants en présentiel !**

*Ce qu'il faut, ce sont des cours en présentiel, auxquels tous les étudiants ont droit !*

Chacun est libre d'opter pour les méthodes pédagogiques de son choix.

Mais imposer et financer des méthodes ou même de simples techniques qui ont pour effet de vider l'enseignement disciplinaire et de dissoudre le lien entre enseignement et recherche, c'est encore une fois s'attaquer au statut des universitaires, à leurs missions et à la définition de leur charge de service. C'est aussi priver les étudiants de l'enseignement universitaire de qualité auquel ils ont droit.

Pour FO ESR, les universitaires doivent rester maîtres de la définition du contenu des diplômes, des méthodes pédagogiques qu'ils estiment les plus adaptées, du contrôle des connaissances

- Abrogation de la loi ORE et retrait de la réforme de la licence !
- Abandon de tous les dispositifs pédagogiques imposés !
- Création des postes nécessaires dans toutes les universités !